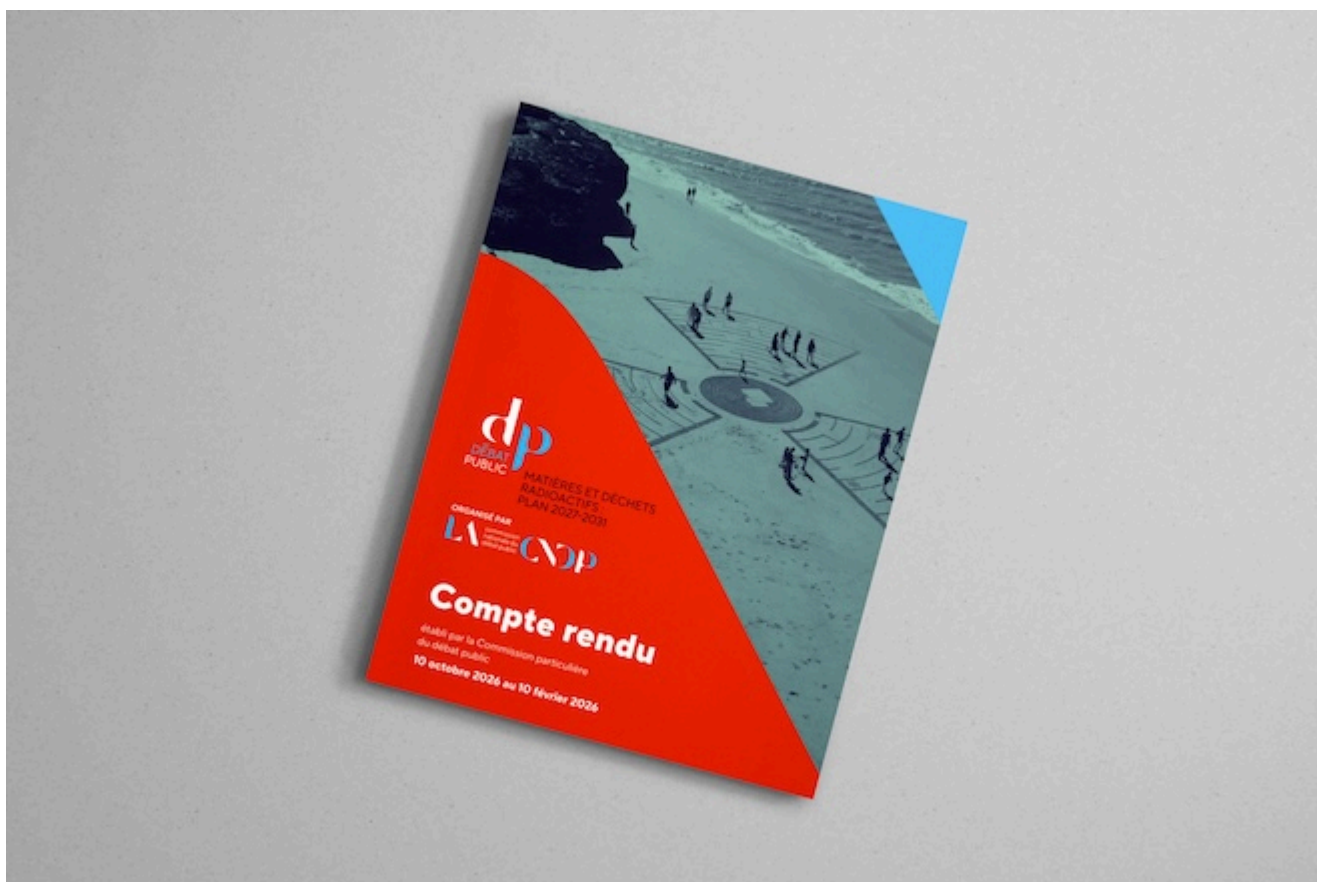


Le rapport du débat est en ligne



Le compte-rendu du débat public sur le Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs est désormais disponible.

Il restitue fidèlement l'ensemble des échanges qui ont eu lieu : contributions du public, propositions, points de vigilance, critiques et éléments de consensus.

Consultez le compte-rendu

Les personnes ayant demandé un exemplaire papier le recevront dans les prochaines semaines.

Webinaire de restitution : il est encore temps de s'inscrire



Un temps d'échanges est organisé pour présenter les principaux enseignements du débat et répondre à vos questions le **lundi 13 avril 2026** de 18h à 20h30.

[Inscrivez-vous au webinaire](#)

Consultez les demandes de clarifications et les recommandations

Tout au long du débat, le public a formulé des **demandes de clarifications** et exprimé des attentes précises sur plusieurs enjeux.

L'équipe du débat a également formulé des **recommandations** issues de l'analyse des échanges.

Ces éléments sont à retrouver dans le compte-rendu en ligne, constituant une base essentielle pour la suite du processus décisionnel.

[Consultez les clarifications et les recommandations](#)

Les archives du débat

Retrouvez sur le site internet du débat :

- [Les supports, enregistrements et verbatims des rencontres](#)
- [Les cahiers d'acteurs publiés](#)
- [Les contributions étudiantes](#)
- [Les contributions du groupe citoyen](#)
- [Les avis et questions de la plateforme participative](#)

Et après ? Découvrez les prochaines étapes

Le **compte-rendu du débat**, qui restitue fidèlement l'ensemble des échanges, est désormais **publié**, aux côtés du **bilan du président de la CNDP**, qui analyse le déroulement du débat, la participation ainsi que les points de consensus et de tension.

La **Direction générale de l'énergie et du climat** (DGEC), responsable du plan, **dispose à présent de trois mois pour répondre**. Elle devra préciser ce qu'elle retient – ou non – des contributions du public et en justifier les raisons.

Cette **réponse** constitue une étape clé : elle **orientera la suite de l'élaboration du PNGMDR**. La CNDP en évaluera la qualité, afin de garantir la bonne prise en compte du débat.

Au-delà de cette étape, **la participation du public peut se poursuivre à travers une concertation continue**, permettant de suivre l'évolution du plan dans la durée. Des garant·es indépendant·es peuvent être désigné·es pour veiller à la qualité de ce dialogue.

Ainsi, **la parole citoyenne ne s'arrête pas avec la fin du débat** : elle s'inscrit dans le temps long, au cœur du processus de décision.

Contactez l'équipe du débat

pngmdr6@debat-cndp.fr

Suivez le débat

